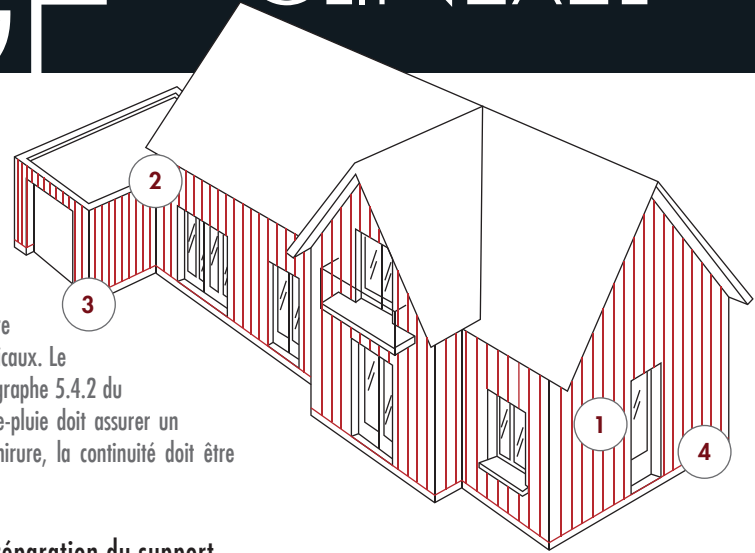


BARDAGE CLINEXEL

conseils de pose

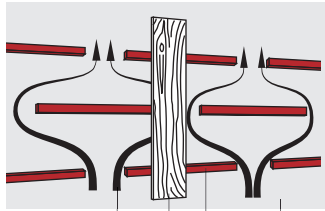


1 POSE VERTICALE OU HORIZONTALE

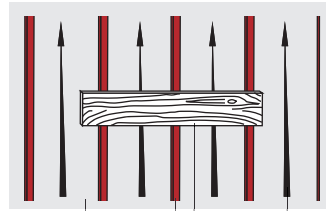
Mise en place d'un pare-pluie

La membrane utilisée doit avoir une perméance au moins égale à 0,5 g/m².h.mmHg. Il doit être posé avec recouvrement minimum de 5 cm aux joints horizontaux, et de 10 cm aux joints verticaux. Le pare-pluie doit être fixé, soit par des pointes ou agrafes conformes aux spécifications du paragraphe 5.4.2 du DTU 41.2 ; soit par des tasseaux eux-mêmes fixés dans les montants de l'ossature. Le pare-pluie doit assurer un recouvrement sur les dispositifs de fractionnement du revêtement extérieur. En cas de déchirure, la continuité doit être reconstituée.

POSE VERTICALE



POSE HORIZONTALE



Pare pluie
Tasseau
Lame de clin
Circulation d'air

Préparation du support

La lame d'air est ménagée par des tasseaux disposés verticalement ou horizontalement. Elle est efficacement ventilée lorsque :

- sa section en partie courante est suffisante, d'une largeur au moins égale à 1 cm ;
- les entrées et sorties de ventilation sont de section suffisante, 50 cm²/m ;
- la ventilation reste efficace avec les éléments ci-dessus sur deux niveaux indépendamment des exigences en cas d'incendies.

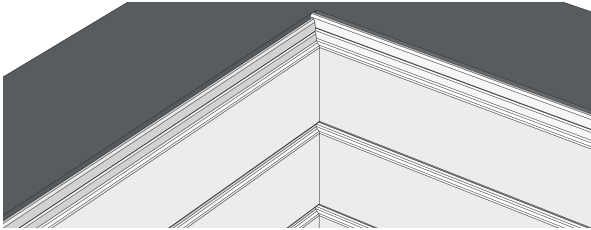
La présence d'un pare-pluie est obligatoire. Les entraxes des montants de l'ossature bois sont inférieurs à 65 cm. Les lames sont fixées à l'intersection de chaque montant, à travers le pare-pluie et le parement brut à 15 mm de la rive inférieure.

Les espaces en quinconce aux extrémités des tasseaux permettent une circulation d'air et une ventilation derrière le bardage. Les tasseaux sont fixés dans les montants de l'ossature au travers du pare-pluie ou du panneau de mur extérieur éventuel. La fixation des tasseaux se fait par pointes ou agrafes répondant aux spécifications du paragraphe 5.4.2 du DTU 41.2. L'espacement des fixations doit être au plus égal à 30 cm pour les tasseaux de 15 mm d'épaisseur posés sur support continu, 40 cm pour les tasseaux de 22 mm posés perpendiculairement à l'ossature porteuse et 65 cm pour les tasseaux de 27 mm. Par rapport à l'extrémité des tasseaux, les fixations doivent être disposées à une distance de 30 mm au moins. Les fixations doivent pénétrer d'au moins 30 mm dans les bois d'ossature et le voile travaillant éventuel.

2 & 3 RACCORDEMENT DES ANGLES

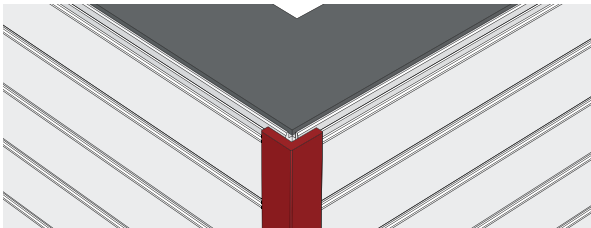
Rentrants

Suggestion de mise en place décalée

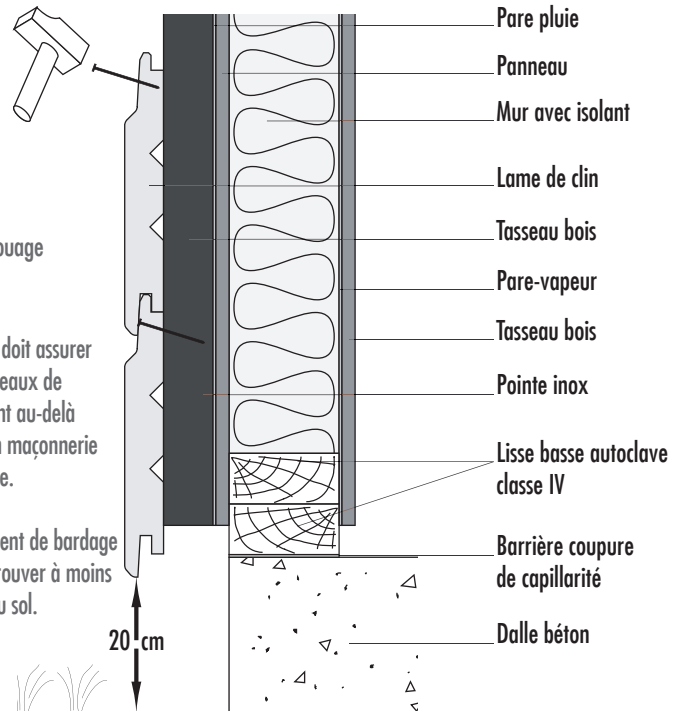


Sortants

Disponible sur simple demande



4 DISPOSITIF EN PIED DE BARDAGE



Pose par clouage

Le bardage doit assurer le rejet des eaux de ruissellement au-delà de la liaison maçonnerie et lisse basse.

Aucun élément de bardage ne doit se trouver à moins de 20 cm du sol.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au DTU 41.2